

Image not found or type unknown



## vendre un travail fait a partir d'images commercialisées

Par **arkanciel**, le **30/11/2011** à **14:02**

Bonjour

Je pratique un artisanat appelé "découpage 3D", cela consiste à prendre une même image en x exemplaires et de la monter après découpage en relief.

Dans le commerce il existe quelques vendeurs d'images destinées à cet usage (dont je suppose que les droits ont été achetés).

J'aimerais à partir de ces images éditer et vendre des guides de découpes, en effet certains ouvrages demandent entre 30 et 150 découpes, un vrai casse-tête ! aux USA certains vendeurs proposent de tels guides.

la question est de savoir si j'ai le droit d'éditer de tels guides ?

Merci d'avance pour tout élément pouvant m'aider à avancer sur cette question.